

DECISION N° 2016-001
portant délégation de signature de Madame Muriel POCHARD
en qualité de Secrétaire générale

La directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n°86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, et notamment son article 9 ;

Vu la décision n°2013-218 du 1^{er} décembre 2013 portant organisation du secrétariat général ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2015 des ministères économiques et financiers portant détachement de Madame Muriel POCHARD auprès de l'Ined ;

Vu la décision n°2015-088 du 29 mars 2015 portant nomination de Madame Muriel POCHARD en qualité de Secrétaire générale de l'Ined ;

Vu le décret du 31 décembre 2015 portant nomination de Madame Magda TOMASINI en qualité de directrice de l'Institut national d'études démographiques ;

DECIDE

Article 1er : Dans la limite de ses attributions, délégation de signature est donnée à Madame Muriel POCHARD, administratrice civile, à l'effet de signer au nom de la directrice de l'Ined, tous actes, arrêtés et décisions, dans la limite des attributions du secrétariat général.

Article 2 : Pour toute dépense à engager pour l'Institut, délégation de signature est donnée à Madame Muriel POCHARD, à l'exception de la signature d'actes de recrutement ou de modifications de contrats des agents placés sous l'autorité hiérarchique ou fonctionnelle de la Direction.

Article 3 : Pour toute recette à recevoir au bénéfice de l'Institut, délégation de signature est donnée à Madame Muriel POCHARD.

Article 4 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et sera publiée sur le site institutionnel de l'Ined.

Fait, le

La directrice de l'Ined,

Magda TOMASINI

Signature du délégataire
Le

Muriel POCHARD